Magazine municipal d'informations de Segré

Segré infos

Janvier et février 2012 • n°105

p.5

p.7

p.11

ACTUALITES p.6 : **Commission Histoire** cherche **souvenirs d'école**

DOSSIER p.8 : Le boulevard Léon Mauduit, travaux en mars

VIE LOCALE p.13 **Conciliateur de justice** : à nouveau une permanence

SEGRÉ

n°105

Retour en images

14 octobre 2011
Élus et personnalités font le tour de la piste...d'athlétisme rénovée lors de l'inauguration.
Photo : Georges Mesnager.

16 octobre 2011
Ils étaient 98 au départ du 7e kayathlon. L'épreuve famille rencontre également un beau succès avec 16 duos-familles. Félicitations aux papas qui ont enchaîné les deux épreuves ! A noter dans vos tablettes : la date du 8e kayathlon est fixée au ***dimanche 21 octobre 2012****.*

6 novembre 2011
Repas des plus de 70 ans au rendez-vous des chasseurs pour 250 personnes.

Après le déjeuner, la belote, a remplacé la traditionnelle partie de danse des autres années.

Mathieu Foucher, membre du conseil municipal des jeunes a partagé cette journée fraternelle.

Gilles Grimaud, maire et Annick Duval, adjointe, en compagnie des doyens de la journée Madame Verdon et Monsieur Lairy.

Le vestaire tenu par des membres du conseil municipal.

12 novembre 2011
La ville de Segré avait organisé une cérémonie de remise de médailles de la ville pour trois Segréens : Patrice Deniau (à gauche), pour ses 30 ans de présidence au club de judo, Jean-Baptiste Michel (à droite) pour ses 20 ans au sein de l'Office Municipal des Sports et Jean Renou (au centre) pour ses 30 ans d'implication à la FNACA.
Jean Renou a également été décoré de l'insigne de chevalier de l'ordre national du mérite par Marc Laffineur, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense et des anciens combattants. 200 invités (proches et amis) ont félicité les heureux récipiendaires.

11 novembre 2011
Cérémonie commémorative présidée par Madame la sous-préfète, Claire Wanderoild et le maire de Segré.
Ci-dessus le salut aux couleurs devant la mairie.

25 novembre 2011
Le partenariat entre la ville et la chambre d'agriculture devient concret avec le lancement des potages préparés à base de légumes bio et locaux par les cuisiniers Gilles Dersoir et Marjorie Prodhomme. Des pommes bio seront également introduites aux menus du restaurant scolaire les Pierres Bleues. Comme les écoliers, Monique Gasnier, adjointe, Bruno Chauvin et Amélie Jacquot, président de la commission et du service développement durable, les directeurs de l'école les Pierres Bleues (Ronan Guernigou et Caroline Dany-Pasquier), l'inspecteur primaire, Michel Micossi et Julie Vaillant de la chambre d'agriculture ont apprécié la saveur réconfortante de ces potages.

SEGRÉ

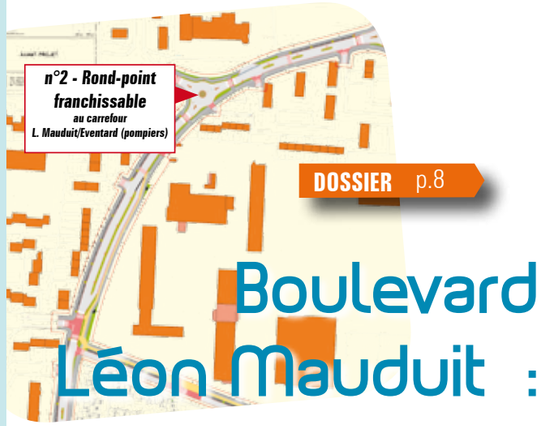

DOSSIER p.8

Boulevard Léon Mauduit : Travaux en vue

éditorial

Quels vœux formuler dans ce climat perturbé ?

L'Europe vit une crise sévère. Les rencontres au sommet se succèdent sans nous apporter de réponses claires ou nous donner plus de lisibilité quant aux mesures à envisager.

La France vit au-dessus de ses moyens, insistent nos responsables nationaux en prenant conscience qu'il faut donc moins dépenser et ne plus emprunter ; ne serait-ce que pour rembourser les intérêts de notre dette.

La campagne pour l'élection présidentielle s'organise, et les programmes qui se dessinent partent du même constat, il faut faire des économies, laissant entrevoir la nécessité d'un effort collectif pour faire face à cette situation dégradée.

Dans ce climat morose, nos collectivités locales à la gestion tendue mais équilibrée, risquent de voir cette gestion rendue plus difficile par les contraintes qui nous seront imposées, les participations qui nous seront demandées.

Pour poursuivre, malgré tout, nos aménagements et le développement de nos services à la population, nous devrons redoubler d'ingéniosité, de détermination en gardant cet d'esprit de solidarité.

Ainsi nous allons continuer à mutualiser nos services, rationaliser nos dépenses, adapter les programmes de nos réalisations au contexte financier et rester attentifs à ceux qui connaissent des difficultés.

Alors, dans ce monde où nous vivons, aujourd'hui si complexe, si inquiétant souvent, je souhaite que notre ville reste un lieu de paix et de prospérité équitables.

À vous tous je forme le vœu d'une année 2012, plus optimiste, riche de projets et de réussites, personnels ou solidaires.

Gilles Grimaud
Maire
Conseiller général

Sommaire

ACTUALITÉS — Page 4

Hommage à Jean Leclerc et René Jallot

Brèves :
Inscriptions dans les écoles, l'OPAH et les inondations

page 5

Déplacements doux
Le stationnement des vélos en centre-ville

VIE MUNICIPALE — Page 6

Nouveaux Segréens :
Rencontre le samedi 28 janvier 2012

Et la commission Histoire prépare sa prochaine expo.
page 6

Jumelage
25 ans d'échanges
page 7

CULTURE — Page 10

P.P. les petits cailloux
Onze à table
le stage théâtre
et le prix P'tit Bou'quine à la médiathèque

SPORTS — Page 11

La section plongée
… Et l'agenda sportif

ZOOM SUR… — Page 12

AIDES, 20 ans d'engagement solidaire

AGENDA — Page 13

Spirit Ian, théâtre amateur,
expo Arts et Lettres/lion's club

VIE LOCALE — Page 15

Conciliateur de justice :
à nouveau une permanence en mairie

Tribunes libres p.14

…et les infos utiles p.16

n°105 Segré infos

Segré infos : bimestriel municipal d'informations - Directeur de la publication : Gilles Grimaud - Choix des sujets : commission communication
Rédaction et illustration : service communication (K. Rochepeau sauf mention).
Création maquette : i10 communication Angers, 02 41 73 89 00 - Impression : Imprimerie de l'Oudon (Segré) - Tirage : 4.100 exemplaires sur papier recyclé.

Hommages à : **Jean Leclerc** et **René Jallot**

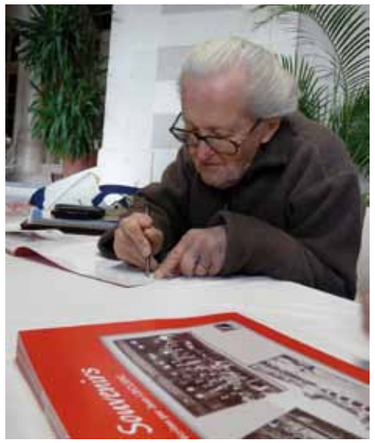

Jean Leclerc, lors du lancement dédicace du recueil de chroniques «souvenirs souvenirs» en décembre 2010.

14 novembre 2011. **Jean Leclerc** a contribué de 1992 à 2007 à la rubrique «souvenirs souvenirs» du Segré infos. En décembre 2010, la mairie a édité le recueil de ses chroniques.

.....

18 novembre 2011. **René Jallot** était entré à la mairie de Segré en 1992. Il était affecté au nettoyage des rues de Segré.
Discret, aimable, il était respecté pour le travail qu'il réalisait avec dévouement.

La municipalité renouvelle ses sincères condoléances aux familles.

René Jallot au service de la propreté en ville.

Brèves • Brèves • Brèves

Début des inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2012 et de janvier 2013.

Vous pouvez retirer un dossier à l'accueil de la Mairie de Segré.
Une fois votre dossier complet, il convient de vous présenter à la Mairie de Segré, dès que possible :
Le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30 ou sur rendez-vous à prendre auprès de Nathalie Bruneau au 02.41.92.23.99.

Du côté des associations

La Croix blanche a quitté ses locaux de la rue David d'Angers pour le groupe Milon. Le vestiaire est ouvert dans le local situé sous le préau et les bureaux de cette association sont situés au 4 rue de la Roirie (anciennement CPAM).
Le cyclotourisme a déménagé Porte G (par la cour intérieure) dans des locaux plus adaptés à son usage.
Les services techniques aménagent actuellement un local au Carreau de l'Oudon afin de loger l'association des **Passionnés du bois.**

Habitat : Réduction de la vulnérabilité aux inondations

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, la Communauté de Communes a mis en place, une action liée à la réduction de la vulnérabilité aux risques naturels d'inondation.
L'objectif premier de cette démarche, est d'informer les propriétaires d'un logement situé dans le périmètre du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), des mesures obligatoires imposées par ce plan (amélioration de la sécurité, aménagement de l'habitat …).
À cet effet, la Communauté de Communes propose un diagnostic gratuit des habitations, réalisé par CitéMétrie (opérateur chargé par la collectivité du suivi et de l'animation de ce dispositif). À l'issue de cette phase, en cas d'éligibilité, des aides financières peuvent être attribuées par les différents financeurs (de 40 à 80 % du montant des travaux).
Pendant toute la durée de l'opération (juillet 2011 à juin 2014), CitéMétrie est donc à la disposition des personnes concernées, pour les renseigner, les conseiller techniquement et financièrement, et les aider à monter les dossiers administratifs.
Toutes les interventions de CitéMétrie sont gratuites. Numéro vert (gratuit) : 0 800 20 30 80.

A vélo dans Segré : **mode d'emploi du stationnement**

C'est décidé, cette année j'utilise mon vélo pour me déplacer en ville.
Tour d'horizon des emplacements de stationnement réservés aux vélos.

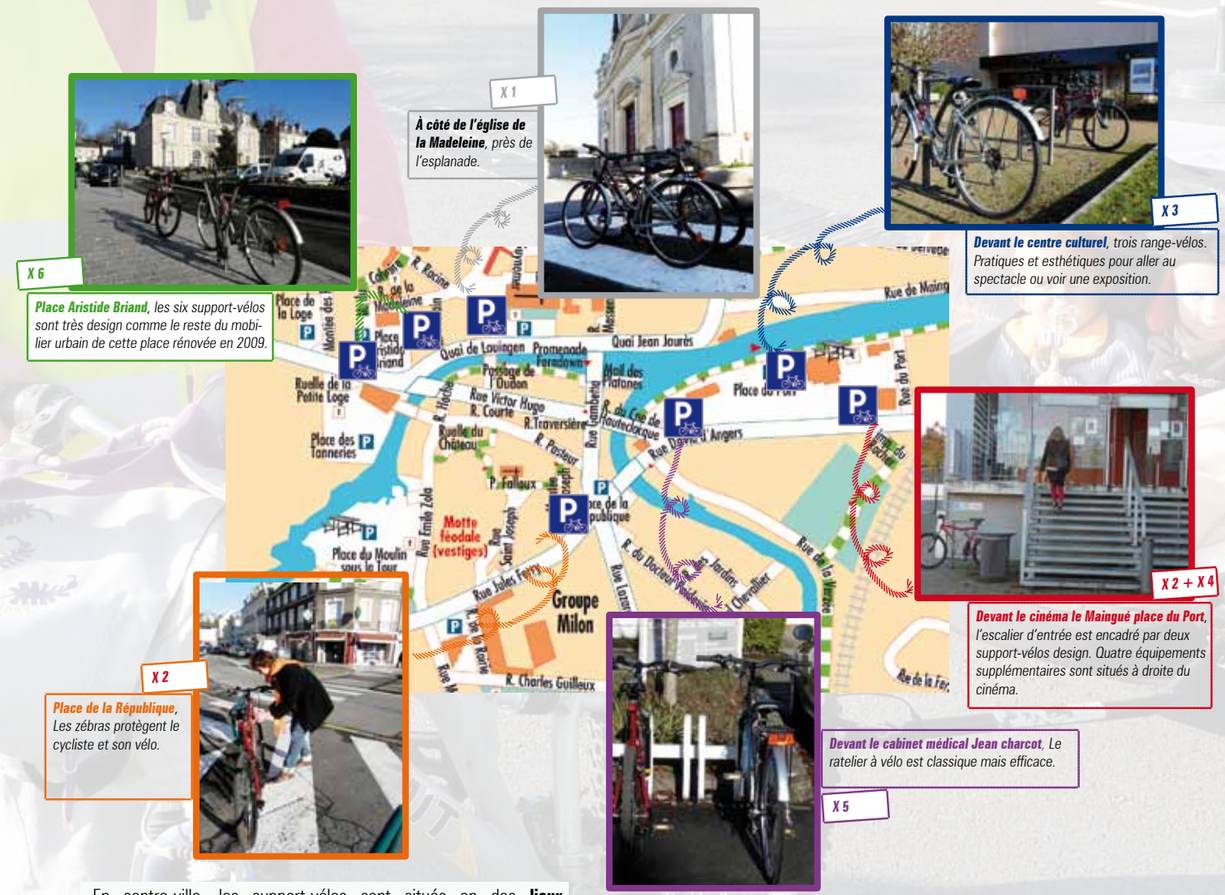
X 6
Place Aristide Briand, les six support-vélos sont très design comme le reste du mobilier urbain de cette place rénovée en 2009.
X 1
À côté de l'église de la Madeleine, près de l'esplanade.
X 3
Devant le centre culturel, trois range-vélos. Pratiques et esthétiques pour aller au spectacle ou voir une exposition.
X 2 + X 4
Devant le cinéma le Maingué place du Port, l'escalier d'entrée est encadré par deux support-vélos design. Quatre équipements supplémentaires sont situés à droite du cinéma.
X 2
Place de la République, Les zébras protègent le cycliste et son vélo.
Devant le cabinet médical Jean charcot, Le ratelier à vélo est classique mais efficace.
X 5
Place de la Loge
Place Aristide Briand
Quai de Lavingen
Promenade Farradown
Quai Jean Jaurès
Rue de Maine
Ruelle de la Petite Loge
Passage de l'Oudon
Rue Victor Hugo
R. Courte
R. Traversière
Mail des Platanes
Place du Port
Rue du Port
Place des Tanneries
Ruelle du Château
R. Pasteur
P. Falloux
Rue Tambelle
R. du Coq de Boutecoulque
Rue Darmé d'Angers
Place de la République
Motte féodale (vestiges)
Rue Emile Zola
Rue Saint Joseph
Rue Jules Ferry
Place du Moulin sous la Tour
Groupe Milon
R. Charles Guilleux
Rue de la Roirie
Rue de la Mairie
R. du Docteur Pondevie
Les Jardins du Chevalier

En centre-ville, les support-vélos sont situés en des **lieux stratégiques** et **passagers**.
La municipalité a fait le choix d'un **mobilier élégant** dans chacun de ses récents aménagements (place du Port, Place Aristide Briand).
Pratiques, les support-vélos permettent d'attacher le cadre : pour lutter contre le vol et ne pas voiler les roues.

Cette année, c'est décidé, je pédale plus en ville !

Les **déplacements doux** sont au coeur de l'Agenda 21 de la ville de Segré.
Plus d'informations sur le site www.ville-segre.fr rubrique «Développement durable, la ville en action».

Magazine municipal d'informations de Segré

Janvier 2012 / Février 2012 - n°105

Nouveaux Segréens : accueil le samedi 28 janvier 2012

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants aura lieu le samedi 28 janvier 2012. Parmi les 125 familles conviées, Eveline et Philippe.
Après avoir vécu 13 ans à Albertville, Eveline et Philippe habitaient à Châteauneuf sur Sarthe depuis 6 ans.

La maison était trop petite pour recevoir nos petits enfants explique Eveline. Alors le couple visite une vingtaine de maisons et choisit la maison de ses rêves dans le quartier de Renier à Segré.

Natifs de la région, ils connaissaient cependant peu Segré. Philippe se souvient avoir traversé la ville lors de virées en moto et Eveline a appris les démarrages en côte ici au moment de passer son permis de conduire !

Depuis leur arrivée en juin 2011, l'aménagement intérieur de leur maison accapare tout leur temps mais ils reconnaissent que **la vie au quotidien est parfaite**. **Commerces, services, nous trouvons**

tout ce que l'on cherche. Le cadre de vie est également un atout qu'ils apprécient : **J'aime me promener, flâner et quand les petits enfants sont là nous allons dans la vallée de l'Oudon ou à la piscine** précise, tout sourire, Eveline.

Question accueil, ces retraités sont remplis de reconnaissance **Nous nous sentons bien accueillis ici. Une personne avait même pensé à nous inviter à la fête des voisins alors que nous n'étions pas encore complètement installés.** Les contacts sont simples et amicaux. Pour eux, pas question de déménager à nouveau !

Pour tout renseignement concernant l'accueil des nouveaux habitants, contacter le service communication au 02 41 92 20 42.

Prochaine date du conseil municipal

- **Mardi 7 février** 2012
  Annexe de la mairie à 20h30

L'ensemble des délibérations est consultable dans le hall de la mairie.

Lisez également les comptes rendus sur le site **www.ville-segre.fr**

«Plumiers et encriers - les écoles de Segré» La commission Histoire prépare sa prochaine exposition.

Tous les jeudis dans le local des archives municipales à l'espace Saint-Exupéry, les membres de la commission histoire se retrouvent.
Ils trient, découpent des articles de journaux et classent différents documents prêtés dans le but de présenter en **septembre 2012** une exposition sur le thème des écoles de Segré.
Les Segréens sont invités à prêter leurs **souvenirs d'école** : photos de classe, cahiers, plumiers, ou tout ce qui faisait la **panoplie de l'élève modèle** : blouse, cartable, trousse.

Bienvenue à Joël Guilleux qui a rejoint la commission histoire : *«je suis né à Segré, son passé m'intéresse et j'ai beaucoup de plaisir à participer à la préparation de cette exposition».*

Contact : mairie de Segré. Tél. : 02 41 92 31 89

Les membres de la commission histoire de gauche à droite : Marc Hoinard, René Thébault, Joël Guilleux et Michel Barré.

Comité de jumelage : 25 ans d'échanges.

Depuis plus de 25 ans, le Comité de jumelage de Segré œuvre pour le rapprochement entre les peuples de l'Europe. Piloté par la Municipalité, il fonctionne grâce au travail d'un nombre important de bénévoles. Il est ouvert aux habitants de Segré et des communes environnantes.
Segré a ainsi tissé des liens forts avec la ville de **Lauingen** en Allemagne, et de **Ferndown** en Grande Bretagne. Tous les ans, des rencontres ont lieu entre les familles de ces villes, en alternance ; et ceci dans un climat festif et dans un esprit de découverte mutuelle, en franchissant la barrière de la langue.
Venez nous rejoindre pour :

- Connaître d'autres cultures en étant reçus dans des familles étrangères, et en recevant chez vous les membres de ces familles. Ceci permettra d'ailleurs à vos enfants de pratiquer la langue vivante qu'ils ont apprise à l'école,
- Permettre à des jeunes de vivre des rencontres enrichissantes avec des jeunes d'autres pays.
- Élargir l'horizon des membres des associations culturelles ou sportives en échangeant avec des associations étrangères sur les pratiques mutuelles.

En plus de ces échanges collectifs, le Comité de jumelage peut favoriser :

- les recherches pour des stages à l'étranger,
- la mise en contact avec des familles ou des entreprises étrangères pour la recherche d'emplois temporaires,
- l'accueil de jeunes étrangers(ères) séjournant temporairement dans notre pays.

Guillaume, 17ans
«Voyager sans mes parents, c'est le début de l'indépendance. Lors de ces deux échanges à Lauingen, j'ai apprécié le sens de l'accueil et de la fête des Allemands et j'ai aussi connu d'autres Segréens avec qui je n'aurais pas sympathisé sans ces échanges. Loin de chez soi on apprend d'autres cultures et modes de vie. Maintenant je souhaite leur donner autant qu'ils m'ont apporté : J'aimerais leur faire goûter à nos petits-déjeuners français avec le croissant au beurre qu'ils nous envient tellement. Ces échanges m'ont donné envie de voyager et pourquoi pas de travailler à l'étranger» **Guillaume est membre du conseil municipal de jeunes de Segré, il a participé aux échanges avec Lauingen en mai 2009 et 2011.**

Emilie, 17 ans *«J'aime les langues étrangères et c'est pour cela que je fais partie du comité de jumelage. Je pars sans mes parents, au début c'est difficile de baigner dans une langue qui n'est pas la sienne mais finalement l'enrichissement personnel est important. J'ai appris des coutumes et des expressions idiomatiques que je n'aurais sans doute pas apprises en cours. J'ai déjà reçu une invitation par la famille anglaise que nous avons hébergée l'été dernier et j'espère bien y aller.»* **En 2011, Émilie et ses parents accueillaient pour la première fois une famille de Ferndown et elle retournait seule à Lauingen (photo avec sa famille allemande).**

Bernard, 72 ans - *«Avec ma femme Annick, nous voyageons régulièrement. Les échanges avec le comité de jumelage sont différents de ces voyages d'agrément. Nous voyons le pays de l'intérieur, nous échangeons sur les réalités quotidiennes des gens. Nous avons la possibilité d'approcher de près la culture des autres pays. Nous sommes très heureux maintenant d'emmener nos petits enfants avec nous, c'est une ouverture d'esprit importante pour les jeunes, qui renforce le sentiment d'appartenance à l'Europe.* **Avec sa femme Annick, Bernard fait partie des membres actifs depuis la création du comité de jumelage il y a 25 ans**.

Temps forts du Comité de jumelage

Assemblée Générale du comité de jumelage
Lundi 30 janvier 2012 à 20h30 salle du club de l'amitié au groupe Milon. Ouvert à tous. C'est une occasion de découvrir les activités du comité de jumelage et les bénévoles qui le font vivre, n'hésitez pas à participer.

Echanges 2012
Segré à Ferndown du jeudi 16 août au dimanche 19 août
Lauingen à Segré du vendredi 24 août au dimanche 26 août

Contact
En mairie : Isabelle Saget au 02 41 92 17 83

DOSSIER

Boulevard Léon Mauduit : **grand réaménagement en 2012**

La municipalité va réaménager le boulevard Léon Mauduit dans le même esprit que les aménagements précédents, rue Ernest Renan et rue des Hauts St Jean.

Quatre questions à Roland Godet, adjoint aux travaux.

1 - Quel est l'objectif des aménagements ?
Nous avons conçu le projet de manière à bien **partager l'espace** entre les véhicules légers, les bus, les cyclistes et les piétons tout en tenant compte de la présence de différents équipements tels que :
• les équipements scolaires (le Centre de formation professionnel Pédagogique d'Agriculture, la maison familiale, le lycée Blaise Pascal)
• les équipements de sécurité (centre de secours et gendarmerie)

Tous les carrefours ont été étudiés pour **améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation**.
Il est notamment prévu de réaliser un **giratoire au niveau de la rue du Pinelier (n°1 sur le plan)** (de même type que celui de la Rue Renan) et un **second giratoire entièrement franchissable (n° 2 sur le plan)** au niveau de l'avenue d'Eventard près des pompiers.

Des plateaux seront créés pour sécuriser certaines traversées piétonnes aux endroits stratégiques.

Le projet prévoit également la réalisation d'une voie cyclable, de trottoirs, de stationnements et d'un **arrêt réservé pour les autocars scolaires** le long du boulevard Léon Mauduit.

Enfin, le boulevard bénéficiera de traitements de sols spécifiques et de plantations adaptées.

2 - Comment avez-vous travaillé sur ce projet ?
Nous avons travaillé en collaboration avec les représentants des pompiers, de la gendarmerie et du lycée. Nous avons également étudié l'aménagement avec les transporteurs scolaires.

Les riverains ont également été associés lors d'une première réunion publique le 30 novembre 2011. Une autre réunion, avec les riverains, sera programmée dès que nous aurons connaissance du planning des travaux et des entreprises.

3 - Quel sera le calendrier des travaux :
Les travaux ont déjà commencé par la réhabilitation du réseau d'eau potable (par le SIAEP et CISE TP entre le 19 septembre et le 17 novembre 2011).

À partir de **mi-mars 2012**, les équipes se relayeront pour :
• la réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.
• la réhabilitation des réseaux électriques, éclairage publique et téléphonique.
ERDF profitera des travaux pour remplacer 200 m de lignes basse tension.
Enfin, le chantier se terminera par les travaux de voirie et de remplacement des lampadaires.

Dans un 2e temps, la **rue du lycée** sera également réaménagée pour permettre le stationnement des lycéens. Les travaux auront lieu après la réalisation des habitations, rue du lycée, par le *Val de Loire*.

4 - Quel est le coût de ces aménagements ?
Le coût total des travaux est de **800 000 € HT.** Une subvention à hauteur de 30 % a été sollicitée auprès de la Région des pays de la Loire au titre du fonds Régional d'Accompagnement du Logement Social (FRALS).

Le Président de la République, le général de Gaulle accompagné de Léon Mauduit, maire, lors de sa visite à Segré le 21 mai 1965.

Léon Mauduit fut...

Le maire de Segré de 1959 à 1965 .
Il est l'instigateur du développement du quartier d'Eventard, de la piscine découverte et du développement économique notamment avec l'installation de Pausltra et de Longchamp pendant son mandat.
Le 21 mai 1965, Segré vécut une journée inoubliable :

Le Général de Gaulle, Président de la République, vint à Segré. Il arriva en train accompagné de Messieurs Frey, ministre de l'Intérieur, de Jean Foyer, garde des sceaux et de deux députés. Le cortège gagna l'Hôtel de ville dont la façade était ornée d'un grand V tricolore.
6000 personnes sont massées devant la mairie.
(extrait de «Histoire de Segré et de son canton» par Pierre Méchineau).

Cartographie : IRH, ingénieur conseil.

La programmation détaillée du centre culturel est visible sur le site **www.ville-segre.fr** rubrique *culture/sport/loisirs*
Billetterie assurée chaque soir de spectacle ou par courrier (chèque à l'ordre de l'OMC PROG) adressé au service culturel de la mairie.

P.P. les p'tits cailloux
Cie Loba

Dimanche 15 janvier
15h00
Thriller cartoon contemporain

Durée : 1h
Tout public à partir de 8 ans
Centre culturel

Tarif unique : 5 €

1 poucet
6 frangins pas dégourdis
3 cailloux facétieux
1 forêt terrifiante...
Courrez voir et écouter P.P. les p'tits cailloux, la nouvelle création d'Annabelle Sergent !
Et ne vous perdez pas en chemin...

Au fil d'Œdipe
Cie les Anges au plafond

Vendredi 10 février
20h30

Centre culturel

Tarifs : 15 €/ 11 €

Venez,
Entrez dans l'arène, prenez place sur ces bancs confortables.
Devant vous, la scène semble vide, simplement balayée par les vents.
Pourtant si vous regardez bien : tout est là
L'histoire attend seulement que vous soyez installés.
Qui a touché à ce fil ?

Samedi 4 février
19h30
Marionnettes et formes manipulées

Centre culturel
Tarif unique : 11 €

Un projet unique autour de la marionnette.
Entre chaque spectacle, une surprise gustative.
Une soirée pour les yeux, les oreilles et les papilles.

Médiathèque de Segré
Bien + que des livres !

1er prix P'tit Bou'quine (3 à 5 ans)

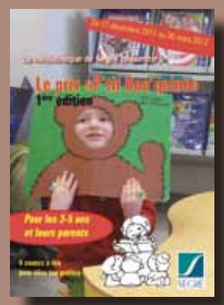

Du 17 décembre 2011 au 30 mars 2012
4 contes dans une valisette à découvrir en famille
Vote le 31 mars 2012

Animation autour du conte
Samedi 4 février de 10h à 11h30 (dans le cadre du prix P'tit Bou'quine)

Heure du conte
Mercredi 18 janvier et 8 février de 10h30 à 11h30
Réservation conseillée au 02 41 61 15 50

Club des lecteurs
Samedi 14 janvier à 10h

Toutes ces animations sont gratuites + *d'infos sur facebook/segré médiathèque ou ville-segre.fr*

Section Plongée : ça baigne !

Le club fêtera ses 20 ans en 2012. Rencontre avec Marc Migraine, président du club depuis 2010.

C'était comment le club il y a 20 ans ?
« Au départ le club comptait 15 à 20 adhérents. Les entraînements avaient lieu l'été dans la piscine découverte. L'esprit de convivialité et de confiance existait dès la création du club.
Aujourd'hui, nos entraînements ont lieu toute l'année et nous sommes 49 (dont 12 apnéistes). Nous travaillons par commission (sortie, budget, apnée...) pour que les responsabilités soient bien réparties et que le plaisir de plonger prime sur le reste.»

Quelles disciplines proposent le club de plongée ?
« Nous proposons la plongée récréative avec bouteille mais aussi deux types d'apnée : l'apnée en gueuse lourde (descente à la verticale le long d'un filin et avec l'action d'un poids) et l'apnée dynamique.
Il existe quatre niveaux de plongée suivant la profondeur et le milieu exploré. On ne plonge jamais seul mais toujours sous la surveillance d'un directeur de plongée ou d'un encadrant, la sécurité est de mise dans toutes nos séances.»

Faut-il s'équiper pour plonger ?
« La première année, seuls le sourire et un maillot de bain sont requis ! Le club s'occupe de mettre à disposition le matériel nécessaire : palme, tuba, masque, gilet stabilisateur et l'indispensable «bloc» ou bouteille de plongée. On constate qu'au fur et à mesure de l'apprentissage, comme dans d'autres sports, les adhérents s'équipent avec leurs propres matériels ».

Quelles activités ?
« Nous avons entraînement chaque mercredi à la piscine des Nautiles de 20h à 22h. Des **baptêmes gratuits** de plongée sont possibles, il suffit de me prévenir quelques jours avant au 06 20 65 20 13.
A la belle saison, nous faisons des sorties en carrière à Bécon les Granits ou à Trélazé aux Fresnais.
A la Pentecôte, nous avons pour habitude d'organiser une sortie de 2 à 3 jours en mer. Les familles des plongeurs sont présentes et nous passons de vrais bons moments ensemble. Nous avons déjà plongé dans différents endroits du côté de Brest, Lorient ou de Quiberon.
En pleine mer, les sensations sont très différentes de celles ressenties en carrière ; suivant la météo, les fonds sont limpides ou remplis de particules c'est ce que l'on appelle la touille. Au fond, c'est tout simplement magique !»

L'équipement du plongeur est prêté par le club la première année.

Faut-il être majeur pour plonger ?
« On peut commencer la plongée vers l'âge de 16 ans. L'important est d'être calme. L'objectif n'est pas de battre des records mais bien de mieux se connaître pour aller jusqu'où c'est agréable sous l'eau.».

En 2012, le club aura 20 ans, quel sera le programme ?
« Nous aimerions réunir tous ceux qui ont été adhérents du club et faire replonger les anciens adhérents. Nous aimerions également renouveler notre descente de l'Oudon avec palme ce serait une manière originale de parler de notre section. »

Agenda
agenda sportif • agenda

Janvier

Samedi 21
19h. Handball Nationale 3. Segré reçoit Plescop. Salle Bertrand Roiné. Entrée 2 €

Dimanche 22
15h. Foot Division Honneur. Segré reçoit Orvault. Stade route de Pouancé.

Dimanche 29
15h. Foot Division Honneur. Segré reçoit La Roche sur Yon Stade route de Pouancé.

Février

Mercredi 1er
14h à 18h. A la piscine les Nautiles pour la Chandeleur 1 entrée = 1 crêpe offerte.

Samedi 11
12h à 22h. Football de table
Tournoi National. Salle omnisports (salle de basket). Entrée gratuite au public.

Dimanche 12
9h à16h. Football de Table
Tournoi National. Salle omnisports (salle de basket). Entrée gratuite au public.

15h. Foot Division Honneur. Segré reçoit La Chataigneraie. Stade route de Pouancé. Entrée gratuite au public.

Mardi 14
Piscine les Nautiles fête la St Valentin
Entrée couple : 5,80 €

Samedi 18
19h. Handball Nationale 3. Segré reçoit St Doulchard. Salle Bertrand Roiné. Entrée 2 €

Aides: 20 ans d'engagement solidaire

L'association segréenne vient de fêter ses 20 ans. L'occasion est donnée de rappeler les objectifs mais aussi de mettre en valeur quelques témoignages.

Créée en 1991, AIDES, (Association Intermédiaire des Demandeurs d'Emploi du Segréen) est conventionnée par l'État. Cette association de loi 1901, à but non lucratif, est gérée par un Conseil d'Administration composé de **onze membres bénévoles** et d'une **équipe de salariés** permanents.

La convention conclue avec l'État a pour objet de **«favoriser l'accès au marché du travail des demandeurs d'emploi.** Pour mener à bien cette mission, l'association propose 2 actions : un accompagnement personnalisé et des missions de travail. » détaille la présidente Françoise Braud.
Aides peut intervenir dans différents domaines comme :

- Aide à domicile (ménage, repassage, livraisons de courses et de repas, …)
- Travaux de jardinage, entretien d'espaces verts
- Travaux de tapisserie/peinture et bricolage
- Manutention (aide au déménagement,...)
- Nettoyage (terrasse, garage, grenier, cave, …)
- Garde d'enfants de + 3 ans

Grâce à son expérience, AIDES met à la disposition de sa clientèle, le personnel adapté aux demandes formulées, avec :

- un suivi des mises à disposition,
- une évaluation des interventions,
- une enquête de satisfaction.

L'activité de l'association est dense. En 2010, 140 demandeurs d'emploi ont profité des services de l'association (soit 106 femmes et 34 hommes).
Parmi les 276 clients, des particuliers mais aussi des collectivités comme la communauté de communes du canton de Segré pour l'entretien des locaux de la Luciole, les mairies de Nyoiseau et de la Chapelle sur Oudon, la sous-préfecture, le centre des impôts de Segré ou le Syndicat du Bassin de l'Oudon Sud.

Pour vos missions temporaires ou régulières pensez à AIDES !

L'équipe salariée d'AIDES (3.48 ETP*) : **Carole Poupart** et **Mathilde Lebreton**, chargées d'accompagnement, **Valérie Le Hen**, secrétaire, **Marie-Thérèse Maussion**, comptable, **Ghislaine Pinson**, directrice.

(* Equivalents Temps Plein.)

Témoignages de deux habitants de Segré

Joël :
*« J'ai fait appel à **Aides** pour la première fois à l'automne 2011. La haie qui longe ma maison mesure 25 m, elle avait besoin d'un sérieux nettoyage et le jardinage, je l'avoue ce n'est pas ma tasse de thé ! La personne qui est venue a très bien fait son travail. En plus de la taille de la haie, elle a bêché, nettoyé et planté de nouveaux rosiers. Je pense renouveler l'expérience au printemps ».*

Marie-Alice :
*« J'ai eu besoin d'une personne pour le ménage de mes chambres d'hôtes, j'ai contacté **Aides** un matin et l'après-midi l'association avait trouvé quelqu'un. J'ai apprécié leur réactivité et la compétence de la personne qui est venue m'aider. Elle est restée 3 semaines.*
Je suis prête à renouveler l'expérience en fonction de mes besoins».

Contact • contact • Repère

Association intermédiaire des Demandeurs d'Emploi du Segréen
Groupe Milon
2 Rue de la Roirie
Tél. : 02 41 92 80 30
Courriel : aidesegre@wanadoo.fr
Site : www.aides-segre.org

Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Fermé le mardi après-midi.
Le mercredi après-midi et jeudi après-midi : accueil sur Rendez-vous et permanences téléphoniques assurées.
Des services pour vous simplifier la vie !

Utilisez les compétences de nos salariés, sans démarche administrative tout en bénéficiant de la réduction d'impôts pour les missions entrant dans le cadre du service à la personne.

Agenda

agenda • agenda • agenda • agenda • agenda

Janvier

Vendredi 6
20h. Ciné-concert Métropolis au cinéma le Maingué accompagné au piano par Alexandre Gosse. Tarif unique 5,5 €.
20h30. Soirée de remise des prix des maisons fleuries au centre culturel.

Samedi 7
20h30. Concert/galettes des rois salle du club de l'amitié avec Shoot'n star au profit des Restos du cœur Réservation au 06 30 72 06 09.

Jeudi 26
20h30. Séance cinéma au profit de la recherche sur les maladies du cerveau au cinéma le Maingué.

Vendredi 27
20h. AG FNACA salle du club de l'amitié. Réunion et partage de la galette.

Samedi 28
14h. Loto du Lion's club dans la salle du club de l'amitié au groupe Milon.

Samedi 28 et dimanche 29
10h à 21h (samedi) et 9h à 18h (dimanche) 5e fête des jeux vidéos avec Spirit Lan au parc des expos. 3000 m² d'animations.
Entrée gratuite.
www.fetedesjeuxvideos.fr

Dimanche 29
14h30 à 19h30. Thé dansant salle du club de l'amitié au groupe Milon. Animation par l'orchestre : Stéphane Mercier
Entrée : 6 €
Renseignements : 02 41 26 04 63 et 06 33 85 92 45.

DIMANCHE DÉTENTE
Rencontre et jeux pour les plus de 70 ans. Tous les 3e dimanche de chaque mois Salle du club de l'amitié. Contact Mme Méchineau au 02 41 92 28 33.

Février

Dimanche 5
10h à 17h. Vide grenier dans les locaux de l'Espace Jeunes - espace St Exupéry.

Samedi 4 et dimanche 5
10h à 19h. Salon Antiquités brocante au parc expositions. 3€.

Samedi 11
Soirée choucroute du foot au parc expositions

Du 18 février au 4 mars
Salon de Printemps d'Arts et Lettres et Lion's club dans le hall du centre culturel, tous les jours sauf le lundi de 14h à 18h et le mercredi de 10h à 12h. L'invitée d'honneur sera Florence d'Ersu, artiste peintre et aquarelliste renommée de Châtelais.
Remise des prix du concours de poésie le 4 mars. Exposition de céramiques.

Samedi 25
20h30. Soirée théâtre avec la troupe de théâtre de Loiré au centre culturel au profit du Comité départemental de la Ligue contre le cancer.

Vendredi 20 (20 h 30), samedi 21 (20 h 30) et dimanche 22 (15 h) janvier
«Holp up» avec la compagnie segréenne du Pont d'ardoise pièce de Jean Stuart, mise en scène par Stéphane Boullais. Au centre culturel.

Renseignements et réservations au 02 41 61 18 70 de 11 h à 13 h et de 18 h à 20 h.
Permanences pour la vente des billets tous les samedis de 11 h à 12 h jusqu'au 21 janvier 2012 au Bar des Variétés à Segré.

Tarifs : 7 et 3 € (jeunes, étudiants et demandeurs d'emploi)
+ d'infos :
http://club.quomodo.com/theatre_pont_ardoise/accueil

Vendredi 27 (20 h 30), samedi 28 (20 h 30) et dimanche 29 (15 h) janvier
«Le bon, la brute et le président» avec la compagnie segréenne des Balcons de l'Oudon pièce de Jean-Paul Cantineaux, mise en scène par Françoise Aubry. Au centre culturel.

Réservations et vente des billets (places numérotées) aux heures et jours d'ouverture :
Brisset vêtement **31 Rue Victor Hugo** tél: 02 41 92 15 38
Harmonie de couleurs **8 Rue David d'Angers** tél: 02 41 92 21 30
Tarif : 7 € et 3 € (jeunes de 6 à 16 ans, demandeurs d'emploi)
+ d'infos :
www.lesbalconsdeloudon.fr

Pour la prochaine édition,
merci d'envoyer vos informations par écrit au service communication concernant les mois de **mars et avril 2012** pour le **lundi 6 février 2012** au plus tard par courriel à kathy.rochepeau@ville-segre.fr.
Ce calendrier est consultable sur le **www.ville-segre.fr**

Ciné goûter au cinéma le Maingué

Le cinéma Le Maingué poursuit son programme **mensuel** de ciné-gouter spécialement adapté aux 3-5 ans.

La projection est suivie d'un goûter et d'un atelier ludique autour de chaque film.

Tarif unique : 5 €
Place du Port
Pour connaître les dates et s'inscrire par courriel :
cinema.lemaingue@wanadoo.fr

Portes ouvertes établissements scolaires

✔ **Collège Georges Gironde,** samedi 14 janvier 2012 de 9 h à 12 h.

✔ **Collège Saint Joseph,** samedi 21 janvier 2012 de 10 h à 16 h.

✔ **Ensemble Scolaire Bourg-Chevreau Ste-Anne,** vendredi 3 Février 2012 de 17 h à 20 h 30 et le samedi 4 Février 2012 de 10 h à 17 h.

✔ **Lycée Blaise Pascal**, vendredi 9 mars de 17 h à 20 h et le samedi 10 mars de 9 h à 13 h.

✔ **La MFR CFA de Segré (formations alternance/apprentissage)**, samedi 4 février et le samedi 17 mars 2012 de 9 h à 17 h.

La communauté de communes

Lors d'un dernier Conseil Municipal plusieurs dossiers ont retenu notre attention.

Zone commerciale de la Renaissance
Située à une entrée de la ville, sur l'axe Angers/Rennes, cette zone n'est pas mise en valeur et donne une image négative de notre cité. Elle ne doit pas être abandonnée et retrouver une image positive respectueuse des Segréens. Cette zone doit vivre.

Offre de logements pour les jeunes

Lorsque des jeunes viennent sur Segré pour travailler, étudier, ils ont beaucoup de difficultés pour se loger. Ce problème, identifié depuis de nombreuses années, doit être traité sans tarder. Cela permettra à des jeunes de se fixer sur le territoire et d'alimenter le bassin de l'emploi.

Finances

Le désengagement de l'état dans les aides aux collectivités pèse lourd sur les finances publiques. La communauté de communes étudie une augmentation des impôts pour 2011. Nous ne sommes pas d'accord avec cette perspective. Si elle est votée, une baisse des impôts sur Segré serait alors indispensable car ils ont augmenté en 2010. Les transferts de compétences (sport, enfance jeunesse, développement économique etc.) de Segré vers la communauté de communes doivent s'accompagner d'une baisse de l'imposition.

Communication

La communication vers les citoyens de la communauté de communes se résume en un ou deux documents de quatre pages sur papier glacé. C'est très insuffisant pour intéresser les habitants aux réalisations de la communauté de communes. Pourquoi ne pas diffuser un bulletin plus complet avec un article de chaque commune pour créer davantage de liens entre les habitants.
Le rapport d'activité de la communauté de communes est disponible dans les mairies. N'hésitez pas à le demander pour avoir plus d'information.

Nous vous souhaitons une bonne année 2012.

Alain MESNARD, Nicole GUERIN,
Claude DURAND, Sonia LAMARCHE
Contact : segre-sva@laposte.net

SEGRÉ Vivons l'avenir

Segré, ville propre, l'action de tous

Ces dernières semaines, des riverains et commerçants du centre-ville nous ont interpellés sur l'état de propreté de certaines rues : vieux papiers, mégots de cigarettes, déjections canines, détritus alimentaires, autant de pollutions qui desservent notre image et nuisent à l'exploitation des commerces.

Sachez que ce constat est partagé par vos élus de la majorité. Nous avons souvent évoqué ce sujet, mais il convient d'admettre, qu'à ce jour, nous n'avons pas encore trouvé de solutions satisfaisantes.

Au préalable, nous souhaitons affirmer la confiance que nous portons aux agents de la ville qui sont en charge de nettoiement. Nombre de Segréens seraient certainement choqués s'ils connaissaient les situations affligeantes que nos employés rencontrent au détour des rues.
Il n'est pas question de reporter notre responsabilité entièrement sur l'incivisme de certains. Nous savons que d'autres causes sont à l'origine de cette situation.
• L'âge de nos rues,
• Les nouvelles réglementations, notamment, celle qui limite l'usage de produits phytosanitaires, favorisant ainsi le développement des mousses et de la végétation,
• L'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Nous avons tous à « balayer devant notre porte ». La propreté de la ville nous concerne tous, et nous, élus de la majorité, pensons que la solution devra être le fruit d'une réflexion commune.

Dès la rentrée de janvier, nous constituerons un groupe de travail composé de commerçants, d'habitants, et d'élus, dans lequel chacun fera part de ses propositions. L'objectif consistera bien à la mise en œuvre d'un plan d'actions dont le seul but sera de redonner à notre ville l'aspect de propreté qu'elle mérite.

En attendant, l'ensemble des élus de la majorité souhaite à tous les Segréens une très bonne année 2012.

La majorité municipale.

Segré, une ambition partagée !

Conciliateur de justice : **régler à l'amiable les différends**

Le poste était vacant depuis un an. Jean-Louis Bondu vient de prêter serment à la Cour d'appel d'Angers pour reprendre le flambeau.
Mais au fait, comment fonctionne la conciliation judiciaire ?

Annick Duval, adjointe aux affaires sociales a accueilli Jean-Louis Bondu, le nouveau conciliateur de justice.

Les champs d'action de la conciliation

Bruits, aboiements intempestifs, haie mal taillée… Le conciliateur de justice est chargé de faciliter le règlement amiable des différends relatifs à certains litiges civils : entre propriétaire et locataire, entre voisins, en matière de consommation, etc. Par contre, le conciliateur ne peut pas intervenir dans les affaires concernant l'état des personnes, le droit de la famille (divorce, pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), ou des litiges avec l'administration.
Ce service de proximité est très apprécié des habitants. À titre indicatif, il existe 70 permanences de conciliation sur le Maine-et-Loire, elles totalisent 2738 rendez-vous en 2010.

Comment se déroule la conciliation ?

Ce recours est gratuit. Le conciliateur rencontre la personne, l'écoute puis elle va tenter de rencontrer l'autre personne avec qui les difficultés sont exprimées.

À l'issue de ces deux rencontres, si un accord est trouvé, il est consigné dans un constat d'accord.

En cas d'échec, le recours au tribunal reste possible.

Tous les habitants de la communauté de communes du canton de Segré peuvent prendre rendez-vous avec Jean-Louis Bondu.

Comment devient-on conciliateur ?

Jean-Louis Bondu exerce déjà la fonction de conseiller prudhommal depuis 8 ans. Il a prêté serment pour un an auprès de la Cour d'appel d'Angers pour exercer la fonction de conciliateur. À l'issue de cette première année d'activité, il peut, à sa demande, être reconduit dans cette fonction pour une période renouvelable de cinq ans.

Véritable sacerdoce, le rôle de conciliateur judiciaire n'est pas rémunéré, seuls les frais de déplacement domicile-permanence sont pris en charge.

Pour ce charpentier toujours en activité, son souhait était de dénouer des difficultés sans avoir recours à la justice. Passionné par le droit, Monsieur Bondu exercera son rôle en toute impartialité dans le respect du secret professionnel.

Pratique

Permanence le 1er et le 3e vendredi de chaque mois de 14h à 17h.

Sur rendez-vous pris à la mairie de Segré 02 41 92 20 19.

Règles de bon voisinage

Si dialogue, bon sens et courtoisie sont les meilleurs moyens d'éviter que les choses ne s'enveniment, certaines règles de base doivent également être respectées…

Le bruit

Le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte « atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ». Et cela, **de jour comme de nuit**. Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

• les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.
• les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.
• les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Le brûlage des végétaux

La circulaire du 18 nov. 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts rappelle les bases juridiques et les modalités de gestion.

Le **brûlage est interdit toute l'année** en zone urbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte et/ou des déchèteries.

A Segré, l'élimination des déchets verts peut se faire **toute l'année** par transport à la déchèterie intercommunale (ZA de l'Ebeaupinière).
☛ **Lire la circulaire sur le site www.ville-segre.fr**

Distance de plantations (code civil, art 671)

En règle générale, la distance de plantation est de 2 mètres de la ligne séparative pour des arbres dépassant 2 mètres de haut et la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

A savoir

Don du sang

Lundi 6 février 2012 16h00 à 19h30

Salle du Mille Club à Ste Gemmes d'Andigné.

Recensement citoyen

Tous les jeunes gens (filles et garçons) doivent se faire inscrire à la mairie (ou en ligne voir ci-dessous) dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. Ils se présenteront seul ou avec leurs parents munis du livret de famille. Le recensement est obligatoire pour :

- **effectuer la journée défense et citoyenneté,**
- **s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique** (Bac, BEP, permis de conduire…),
- **s'inscrire sur les listes électorales.**

Démarches en ligne

Dans le but de simplifier les démarches administratives des usagers, la mairie de Segré est inscrite au service en ligne proposé par la direction générale de la modernisation de l'État (DGME) via le site Internet :

www.mon.service-public.fr

Grâce à un compte personnel unique et sécurisé, chaque usager peut gérer à tout moment dans son espace confidentiel :

1 - son inscription sur les listes électorales,

2 - le recensement citoyen obligatoire pour les jeunes à partir de 16 ans.

Social

Le Niveau 3 pour le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (Le CLIC)

Accueil, information, orientation et accompagnement pour les + de 60 ans et leur famille sur les services et aides existants et proposition d'un accompagnement personnalisé. Les trois coordinatrices du **Clic de l'Anjou Bleu** interviennent sur l'ensemble du pays Segréen sur rendez-vous lors des permanences ou à domicile.

Permanence à la mairie de Segré le mercredi matin.
Contact Delphine Aillerie au **06 08 05 57 50**

Office de tourisme de l'Anjou bleu - Horaires

Du 17 janvier à la mi-avril 2012, l'antenne de Segré est ouverte les mardis et mercredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

5, rue David d'Angers
Tél : 02 41 92 86 83

L'antenne du Lion d'Angers est ouverte les jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. (réouverture le 19 janvier 2012)

Marchés

De plein vent

De 9h à 12h30 : **le mercredi** place des Tanneries (denrées alimentaires et produits manufacturés), **le samedi** place de la République (produits alimentaires).

Médecins de garde

Quand les cabinets médicaux sont fermés, les soirs de semaine et le week end 24 heures sur 24. Permanence téléphonique au **02 41 33 16 33**

Pharmacies de garde

La nuit, les soirs de semaine et le week end de 21h à 9h15 le lendemain matin. L'information sur les pharmacies de garde 24H/24, 7j/7, en composant le **3237**

MAIRIE - Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h30
Tél. : 02 41 92 17 83 • Fax : 02 41 92 81 02 • Courriel : mairie@ville-segre.fr • Site internet : ville-segre.fr
BP 20216 - Place Aristide Briand - 49502 SEGRÉ cedex